

# AGRICULTURE

## ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS DE BROUAGE, ILE D'OLERON

<b>Territoire concerné</b> (Localisation spécifique, commune...)	<b>Surface agricole du site : 9 377 ha.</b> <b>Répartition : 8 023 ha de prairies et 1 354 ha de culture</b> (au nord et à l'ouest du site) <b>Surface de prairie sous contrat MAE</b> évaluée à <b>6 150 ha</b> (dont 4 266 ha renouvelés dans le cadre des MAE-T en 2007, 2008 et 2009)
<b>Structures représentant l'activité</b>	Chambre d'Agriculture de la Charente Maritime Syndicalisme : FDSEA, JA, Coordination rurale, confédération paysanne, MODEF Président des syndicats de marais
<b>Nombre d'utilisateurs concernés</b>	283 exploitants dont 259 à titre principal. Sièges d'exploitation répartis sur 104 communes : les exploitations orientées vers la plaine représentent 61% de l'effectif, et utilisent 3 279 ha soit environ 1/3 du territoire.
<b>Poids économique (emploi...)</b>	382 équivalents temps plein dont 62 emplois salariés. Production agricole : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une SAU des exploitations de 34 773 ha</li> <li>- Effectif vaches laitières : 3 334 (22 218 825 l de quotas)</li> <li>- Effectif vaches allaitantes : 7 044 (soit 27% de l'effectif départemental)</li> <li>- Effectif ovins : 1263 et caprins : 836</li> <li>- Effectif chevaux : 384</li> </ul>
<b>Description des pratiques</b>	<b>Prairies :</b> 88% des contrats MAE-T en Niveau 2 et 3 Fauche sur les parcelles les plus plates le plus souvent après le 1er juin Pâturage avec des <u>taux de chargement moyen annuel</u> compris entre 0,4 et 1,4 UGB/ha/an. Fertilisation ponctuelle (possible sur les 12% de parcelle en niveau 1) Pas d'utilisation de produits phytosanitaires Pâturage tournant possible au printemps pour les exploitations dont le siège est situé à proximité du marais (intervention régulière). Pâturage très extensif en fin de saison Entretien des abreuvoirs en marais salés <b>Cultures :</b> Situées sur la frange littorale et au nord du site (commune de Moëze, Beaugeay et Hiers Brouage). Surface avec drains enterrés évaluée à 467 ha au sein du site. Cultures principales : blé, maïs, tournesol. <b>Hydraulique :</b> Entretien des fossés Entretien des digues et des accès

<b>Tendances d'évolution</b>	<p>Depuis le début des MAE (1991), on constate <b>une stabilité des surfaces sous contrat (environ 6 000 ha)</b>, ce qui confirme l'intérêt de ces aides dans le maintien de l'exploitation des prairies. Par contre, le nombre d'exploitations d'élevage continue à régresser en suivant la tendance départementale. Les perspectives dégagées dans le cadre de cet inventaire montrent que le nombre d'élevage va continuer à diminuer. La pérennité des aides agri-environnementales constitue un enjeu majeur pour le maintien d'une activité agricole sur ces prairies de marais.</p>
<b>Indicateurs de suivi de l'activité pour participer au tableau de bord du site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'exploitants concernés, nombre d'éleveurs (nécessite un état des lieux périodique : tous les 5 ans ?)</li> <li>➤ Effectif de bovins concernés par les exploitations (Etat des lieux périodiques)</li> <li>➤ Surface sous contrat MAE-T (DDTM, ressource mobilisable dans le cadre du suivi annuel)</li> <li>➤ Surface agricole utilisée par les exploitations concernées (prairies, cultures...) : état des lieux périodique</li> </ul>
<b>Intérêts du territoire pour l'activité</b>	<p>Les prairies permanentes sont le support de fourrage de qualité pour l'élevage allaitant.</p>
<b>Contraintes du territoire pour l'activité</b>	<p>Un caractère de handicap naturel est marqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ relief à jâs et à bosse rendant difficiles les interventions mécaniques</li> <li>✓ production fourragère limitée en quantité, et concentrée sur la période d'avril à juin</li> <li>✓ accès difficile et parcelles souvent loin du siège de l'exploitation (difficulté pour la surveillance des animaux)</li> <li>✓ un réseau de fossés qui s'envase, réduisant la fonction de clôture</li> </ul>
<b>Interactions avec les autres activités du site</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• relations avec les chasseurs (accès commun, parfois entretien des parcelles contenant une tonne par la fauche ou le pâturage).</li> <li>• relations avec les ostréiculteurs (accès commun)</li> <li>• relations avec les collectivités en ce qui concerne l'entretien des chemins</li> <li>• relations avec les associations syndicales de marais et le conseil général pour la gestion des niveaux d'eau</li> </ul>
<b>Interactions avec les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire (analyse de l'impact de l'activité)</b>	<p><b>Elevage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintien d'habitat d'intérêt communautaire (notamment 1410-3) et des espèces associées cependant une trop forte pression simultanée ou de longue durée limite l'hétérogénéité des parcelles et les potentialités de nidification des espèces d'intérêt communautaire.</li> <li>▪ Elimination de la végétation rivulaire par les bovins et piétinement des berges</li> <li>▪ Destruction d'espèces en cas de fauche antérieure au 31/07</li> </ul> <p><b>Cultures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Modification de la nature des prairies : baisse de la diversité spécifique, simplification de la structure floristique</li> <li>▪ Vermifuges : mortalité directe des insectes coprophages et indirecte chez leurs prédateurs (chauves-souris notamment). Risque de contamination des milieux aquatiques par ruissellement</li> <li>▪ Habitat de reproduction de substitution pour les busards</li> <li>▪ Destruction des prairies naturelles et de la faune associée</li> <li>▪ Prélèvement important d'eau</li> </ul>

Annuaire		Agriculture			
Chambre d'Agriculture	2 avenue de Fétilly	17074	LA ROCHELLE CEDEX 09	05 46 50 45 00	Luc SERVANT, Michel RENOULEAU
FDSEA	3 avenue de Fétilly	17074	LA ROCHELLE CEDEX 09	05 46 34 44 22	François AVRARD
MODEF	La Grande Maine	17520	JARNAC CHAMPAGNE	05 46 49 18 80	Michel MERLET
Confédération Paysanne	3 Bd de Vladimir	17100	SAINTE	05 46 91 41 56	Michel ROUX
Coordination rurale	12, Bd Lair	17400	ST JEAN d'ANGELY	05 46 25 03 38	Thierry BOUCARD
JA	3 Bd de Vladimir	17100	SAINTE	05 46 97 87 36	Christophe TRANQUARD
Association « Promouvoir et valoriser les marais de la Seudre et Brouage »	Chanteloup	17320	SAINT-JUST-LUZAC	06 87 87 42 99	Martial CHAGNEAUD
Association des irriguants de la Saintonge Centre	3 Bd de Vladimir	17100	SAINTE	05 46 70 40 71	Camille PLAIZE
UNIMA	Rue de Vaucanson ZI	17180	PERIGNY	05 46 34 34 10	M. DRAPEAU
Conseil Général 17	Service des voies d'eau 4 av Louis Bachelar	17300	ROCHEFORT	05 46 87 88 61	Catherine LABAT
FDGDON	2 avenue de Fétilly	17074	LA ROCHELLE CEDEX 09	05 46 68 60 47	M. Daniel BONNAUD
AS du marais de Marennes Brouage	Les Pibles	17320	ST JUST LUZAC	05 46 85 32 56	M. Philippe LOQUET
AS du marais de St Agnant St Jean d'Angle	20 route des fontaines	17620	ST AGNANT	06 38 82 48 80	M. Jean Marie GILARDEAU
AS du marais de Moëze	L'Orange	17780	SOUBISE	05 46 84 45 70	M. Robert CHATELIER
AS du marais de Montportail	L'Orange	17780	SOUBISE	05 46 84 45 70	M. Robert CHATELIER
AS du marais d'Oulme	15 route du viaduc d'ors	17480	LE CHATEAU d'OLERON	05 46 47 55 76	M. Michel PARENT
AS du marais de l'Etier Neuf	17 bis rue des Romains	17480	LE CHATEAU d'OLERON	05 46 47 66 54	M. Gérard MONTOTZIER
AS du marais de la Brande	BP 4	17480	LE CHATEAU d'OLERON	05 46 47 56 57 06 14 21 54 89	M. Jean Michel MASSE
AS du marais de la Baudissière	Chemin de la Roche	17 550	DOLUS d'OLERON	05 46 75 32 45	M. Bernard NORMANDIN
AS du marais d'Arceau	8 chemin de la bernardière	17310	ST PIERRE d'OLERON	05 46 47 27 78 06 68 22 54 85	M. Claude QUINTARD
SIMP (Syndicat Inter communal des marais de la Perrotine) St Pierre d'Oléron et St Georges d'Oléron	Mairie de St Pierre, 26 rue de la république	17310	ST PIERRE d'OLERON	05 46 47 28 33	M. Patrick MOQUET
SIEM (Syndicat Inter communal d'Entretien des Marais) de St Georges St Denis La Brée les Bains	342 rue du Pointeau L'illeau	17 190	ST GEORGES D'OLERON	05 46 47 13 49	M. Yves GAILLARD